

Publications des tribunaux

Notification

(art. 36, let. b PA)

Benouhabib Boujema, né le 7 septembre 1953, ressortissant marocain, représenté par Me Georges Berdugo, avocat à Rabat (Maroc), sans domicile de notification en Suisse.

Dans le cadre d'un recours interjeté le 9 octobre 2006 contre la décision de l'Office fédéral des migrations (ODM) du 13 septembre 2006, le Tribunal administratif fédéral, par décision incidente du 23 août 2007, a prononcé:

1. La demande préalable visant à dispenser le recourant du versement de l'avance de frais est rejetée.
2. L'avance sur les frais de procédure présumés est fixée à 700 francs.
3. Cette avance devra être versée d'ici au 21 septembre 2007 sur le compte postal du Tribunal (n° 01-66580-8).
4. A défaut de versement dans le délai précité, le recours sera déclaré irrecevable.

4 septembre 2007

Tribunal administratif fédéral:

Cour III

Notification

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	36
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	04.09.2007
Date	
Data	
Seite	5897-5897
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 885

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.